

Travailler "green" et "smart" en



Situé sur l'axe autoroutier européen Bruxelles-Luxembourg-Strasbourg, le Smart Work Center Galaxia (60 m² – 8 postes de travail) est implanté dans un parc d'activités labellisé Écosmart et dédié aux applications spatiales. L'infrastructure est énergétiquement autonome grâce à ses 4000 m² de panneaux photovoltaïques

Secteur industriel et secteur tertiaire font leur « révolution culturelle ». En Wallonie, des initiatives issues des pouvoirs publics en collaboration avec le secteur privé suscitent un engouement pour des modes d'organisation et de gestion de l'entreprise en accord avec les concepts du Nouveau Travail. Aperçu des premières vagues de réalisations dans ce qui pourrait devenir une marée de changement.

■ Patrick BARTHOLOMÉ

« **É**cologie industrielle »... une expression construite sur une contradiction fondamentale. C'est pourtant cette contradiction que les « éco-zonings » ambitionnent de dépasser. Leur principe repose sur une hypothèse : il est possible de mettre au point des méthodes de production industrielle dont l'impact sur l'environnement est réduit. Il s'agit de concevoir un « écosystème industriel » dans l'esprit du développement durable, en s'appuyant sur trois éléments :

- une vision intégrée de tous les composants du système industriel et de leurs relations avec le milieu naturel (local et régional) ;
- une approche concrète de l'économie en se basant sur la gestion des flux (matières, ressources et énergie) afin d'éviter les déperditions de ressources ;
- une technologie capable de créer un système viable.

Cette approche repose également sur la coopération et l'échange d'informations, de services, d'infrastructures, de matières, d'eau ou d'énergie entre entités écono-

miques de nature différente. La conception de ces parcs d'activités économiques (PAE) d'un nouveau genre intègre les trois piliers du développement durable : économie, social et environnement.

Le concept serait né à la fin des années 80 dans l'esprit de Robert Frosch et Nicholas Gallopoulos, respectivement vice-président de la Recherche industrielle et directeur de la Recherche sur les moteurs chez le géant américain GM. Pas exactement des hippies, donc...

Les 5 premiers éco-zonings sur les rails

En Wallonie, en janvier dernier, 13 projets d'éco-zonings ont été déposés par huit intercommunales de développement associées à de nombreuses entreprises, suite à un appel à projets lancé par le ministre wallon de l'Économie Jean-Claude Marcourt dans le cadre du « Plan Marshall 2.Vert ». Le Gouvernement régional a finalement décidé de lancer 5 expériences pilotes subventionnées pour un montant total de 1 293 000 € : elles seront développées à Tertre (Saint-Ghislain), Chimay Baileux, Liège Science Park, Écopôle (Farciennes-

Wallonie

Aiseau-Presles) et Hermalle sous Huy/Engis. Une trentaine d'entreprises sont concernées. Devant le succès de l'appel à projets et la qualité des candidatures, les projets non retenus ont été invités à se soumettre à nouveau à évaluation en septembre 2011, après amendement. En outre, le Gouvernement wallon envisage de lancer un second appel à projets éco-zonings dans le courant de l'année 2012. Il faut s'attendre à voir s'étendre les bonnes pratiques relatives à ce concept d'écologie industrielle.

Un réseau de télécentres en devenir

Dans le secteur tertiaire, un autre appel à projets pour des infrastructures de travail innovantes a également rencontré le succès. Il s'agit du réseau de Smart Work Centers (SWC) inauguré le 17 juin dernier simultanément à l'Axis Parc de Mont-Saint-Guibert en Brabant wallon et dans le bâtiment du showroom de Kinraps à Wemmel.

Le but des SWC est d'offrir aux télétravailleurs et travailleurs nomades (indépendants, professions libérales, employés de petite ou grande entreprise, fonctionnaires), des espaces de travail équipés de manière optimale, implantés à courte distance de leur domicile, et leur permettant d'effectuer efficacement leur travail. Ils pourront ainsi échapper aux affres des embouteillages sur les accès aux grandes villes ou raccourcir leur distance domicile-travail. Les travailleurs en déplacement fréquent qui seront abonnés au réseau pourront quant à eux trouver refuge pour quelques heures dans n'importe quel coin du pays et ainsi rentabiliser leur temps. La location est possible à l'heure, à la semaine, au mois, à l'année...

Le concept s'inspire du succès d'une initiative hollandaise (voir encadré) qui compte actuellement une centaine de centres. On estime que la masse critique à atteindre en Belgique pour un démarrage effectif se situe entre 30 et 50 centres fédérés.

Actuellement, huit sites (préexistants) ont rejoint le réseau. Ils sont situés à Tournai (Negundo Innovation Center), Enghien (Centre d'Innovation La Lanterne), Louvain-la-Neuve (Centre d'Entreprise et d'Innovation), Mont-Saint-Guibert (Axisparc), Saintes (Champagne-Landas), Wemmel (Laptop Lounge), Redu (Galaxia) et Isnes (Créalys @trium).

La plupart sont opérationnels, prêts pour un démarrage effectif en septembre 2011. Dans l'état actuel des choses, le réseau wallon de SWC compte une centaine de postes de travail, sans compter les espaces communs, salles de réunion, etc. Deux sites de plus rejoindront bientôt le réseau à Gosselies et La Louvière.

Partenariat public-privé

Ce PPP est né ici encore sous l'impulsion du Plan Marshall 2.Vert. Les partenaires au projet sont les intercommunales wallonnes de développement économique, l'UCL et CISCO. L'asbl Euro Green IT pilote le projet et gère les clients corporate supposés utiliser tous les points du réseau. Ils sont le plus souvent attachés à de grandes entreprises. Les clients « fixes », présents sur un seul SWC, sont quant à eux des indépendants ou des TPME et la relation clientèle est alors gérée localement par le SWC.

Esprit d'équipe

Outre les avantages organisationnels mentionnés plus haut, travailler dans un SWC apporte le même type de soutien mutuel et de fédération que l'on observe dans les pépinières d'entreprise. C'est du moins ce qu'on constate au Negundo Innovation Center qui est déjà en service au Business Park Tournai-Ouest : « Nous n'avons pas encore d'utilisateurs de type corporate précise Eva Destatsbader. Ce sont plutôt des indépendants qui ont besoin d'un pied-à-terre dans un centre d'entreprises. Cela leur permet de bénéficier de la vie et des contacts qu'on peut y rencontrer. C'est un aspect très important dans le smart working que de créer ainsi des relations interentreprises parmi les participants. Une sorte d'esprit d'équipe se développe via des rencontres et des partages qu'on ne peut pas avoir si l'on reste dans son bureau à domicile. Concrètement, les utilisateurs sont présents environ deux jours par semaine au centre. »

Ce SWC est installé dans un nouveau bâtiment conçu pour consommer le moins d'énergie possible. Il détient d'ailleurs le label Écosmart du réseau SWC. Cent dix mètres carrés, soit une quinzaine de postes de travail sont réservés aux travailleurs « smart », espaces auxquels s'ajoutent les lieux de convivialité : cafétéria, salle d'attente, salles de réception. ■



Le bâtiment Negundo (Tournai) est doté de pompes à chaleur réversibles, de panneaux photovoltaïques et deux éoliennes

Rejoindre le réseau de Smart Work Centers (SWC)

Le réseau SWC est ouvert aux centres de télé-services existants ou à créer. Les entreprises désireuses de rejoindre ce réseau ou de marquer leur intérêt pour la possibilité d'opérer un futur centre peuvent prendre contact avec Euro green IT Innovation Center via le site mentionné ci-dessous. L'acceptation dans le réseau est soumise au respect de critères de services et de confort, et à un engagement à respecter la charte SWC. Un formulaire à compléter est à disposition sur la page : www.smartworkcenters.be/wufoo-appel-a-interets-proprietaires-espaces/

www.smartworkcenters.be : adresses des différents centres pour adhérer au réseau SWC en tant qu'utilisateur. Plus d'informations également sur www.eurogreenit.eu

Découvrir les SWC aux Pays-Bas : www.w-work.nl/frontoffice/orientation

Référence

« Notes de Recherche : Le concept d'éco-zoning en Région wallonne » par A. Bory, F. Brévers, C. Dopagne, E. Droeven, C. Van der Kaa, sous la direction de E. Sérusiaux. Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT), n° 17 avril 2011. Disponible sur www.profacility.be/references